

2 juillet 2020

### **Lutter efficacement et durablement contre l'errance nocturne des mineurs**



Dans le cadre de la lutte contre la primo-délinquance et la protection des mineurs, Sonia Backes, la présidente de la province Sud, et Yves Dupas, procureur de la République, ont organisé une réunion de travail conjointe ce jeudi 2 juillet dans l'hémicycle de la province Sud.

En présence des services de l'État, notamment la Police nationale et la Gendarmerie, ainsi que des représentants des communes, et la protection judiciaire de la jeunesse, l'objectif de cette réunion était de pouvoir échanger le nouveau dispositif mis en place en faveur de la protection des mineurs, qui consiste notamment en l'identification des jeunes en situation d'errance régulière.

Cette identification doit permettre à la Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (DPASS) de conduire une enquête sociale afin de comprendre comment le jeune s'est retrouvé dans cette situation d'errance, puis d'engager un travail pragmatique avec les familles concernées pour résoudre durablement cette situation.

Une réunion que l'on peut qualifier de réussie, puisque le dispositif est maintenant pleinement opérationnel et que les différents acteurs ont pu apporter des solutions concrètes et des idées constructives pour tenter d'endiguer le phénomène de la primo-délinquance.

#### CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74.